



ÉCOLE SAINTE-CATHERINE-DE-SIENNE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Jeudi 11 avril 2024

Résolution 04-2023-2024 -Autorisation de dépenses au Fonds 4 pour une fête de fin d'année

Attendu que :

L'Assemblée générale des enseignants souhaite organiser une fête de fin d'année lors du dernier jour d'école de l'année scolaire 2023-2024, soit le jeudi 20 juin 2024

Il est proposé de :

D'accepter d'utiliser la somme de 600\$ disponible au Fonds 4 pour financer les diverses activités à organiser.

Résultat du vote : À l'unanimité

Signature de la Présidence

Signature de la direction